La typologie de la liaison en français à l'épreuve de chants de tradition orale

Gasparde Coutanson[1,*] et *Flora* Badin[2]

[1]MoDyCo – UMR 7114 & Université Paris Nanterre
[2]LLL – UMR 7270 & Université d'Orléans

*gasparde.coutanson@parisnanterre.fr

Résumé. Dans cette contribution, je m'intéresse à la typologie des contextes de liaison en français et à son évolution au fil des avancées scientifiques. À l'aide d'un corpus de chants de tradition orale nouvellement constitué, j'effectue une analyse qualitative dans laquelle je m'interroge sur ces données additionnelles, en cherchant à savoir si la typologie de la liaison s'en trouve une fois de plus modifiée.

Note : les exemples oraux présentés dans cet article sont disponibles à l'adresse suivante : https://doi.org/10.34847/nkl.847e4j4u.

1 Introduction

La liaison est un phénomène morphophonologique qui peut se produire dans quelques langues romanes (Coutanson, 2023 : 125), et notamment en français. Selon Durand et Lyche (2016 : 363-364),

> [l]iaison is a sandhi phenomenon which involves the presence or absence of a consonant at the boundary between two words (Word-1 and Word-2): more specifically, the consonant may appear when Word-2 is vowel initial, but is absent when Word-1 or Word-2 is uttered in isolation.

Outre quelques différences d'ordre terminologique, la typologie de la liaison semble à première vue faire consensus, aussi bien dans la communauté scientifique que dans l'enseignement du FLE. Pourtant, comme nous le verrons bientôt, cette typologie a déjà subi des changements, notamment depuis que le phénomène de liaison a commencé à être étudié sur corpus. De nouveaux corpus, comme celui qui sera ici présenté, un corpus de français chanté, pourraient encore apporter de nouveaux remaniements. Tout particulièrement, les données diachroniques présentent un certain intérêt. Étant donné que l'enregistrement sonore remonte à seulement un peu plus d'un siècle, il serait nécessaire de recourir à des documents écrits historiques comme des traités de prononciation ou des textes présentant des graphies non standard (Bergeron-Maguire, 2021) afin d'étudier la typologie des contextes de liaison en diachronie. Cependant, en l'absence de corpus sonores anciens, un corpus tel que le fonds Jean Dumas pourrait bien constituer un chaînon manquant, une solution possible afin d'obtenir quelques données qualitatives surprenantes. Celles-ci relèvent à première vue d'une forme de variation diachronique, bien qu'on ne puisse totalement rejeter les dimensions géographique (les locuteurs ayant tous été enregistrés dans le centre de la France) ou stylistique (puisqu'on a affaire à un objet linguistique spécifique, des chants de tradition orale).

Dans une première partie, nous nous pencherons sur la typologie communément admise des contextes de liaison, en recensant les diverses appellations des catégories glanées au fil de la littérature, en nous demandant combien de catégories il est nécessaire de distinguer et en définissant chacune d'entre elles, avant de nous pencher sur l'évolution des contextes retenus dans chaque catégorie au fil des observations empiriques. Nous présenterons ensuite brièvement, dans une deuxième partie, le corpus sur lequel se fonde cette contribution ainsi que son traitement, et en quoi les résultats quantitatifs obtenus appellent à effectuer une analyse qualitative plus fine des données. Cette analyse fera l'objet d'une troisième partie, au sein de laquelle nous nous intéresserons à quelques (non-)liaisons surprenantes, appelant à déplacer les bornes

© The Authors, published by EDP Sciences. This is an open access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 (https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).

habituelles des catégories de liaison, valables pour les corpus contemporains. Ces observations seront réinvesties, pour terminer, dans une quatrième et dernière partie, où elles nous permettront de proposer une ébauche de typologie de la liaison pour le fonds Jean Dumas.

2 État de l'art

2.1 Tripartition ou quadripartion des contextes de liaison ?

Dans la typologie des liaisons proposée par Delattre (1947 : 152) dans une optique didactique et fondée sur des données introspectives, trois catégories de liaisons sont retenues : les *liaisons obligatoires*, les *liaisons facultatives* et les *liaisons interdites*. Laks (et Eychenne) parlent parfois de classement typologique tripartite (Eychenne & Laks, 2017 : 2), de tripartition des liaisons (Laks, 2005 : 12) ou encore de taxinomie des liaisons (Laks, 2008 : 246). Il existe la même tripartition chez Fouché (1956 : 437-438), toujours dans un cadre didactique et introspectif, même si celle-ci est présentée de façon moins claire, sans avancer de termes spécifiques, puisque celui-ci distingue « les cas où on ne fait pas de liaison » des « cas où on la fait » et des cas où « on peut faire ou non la liaison ». D'après Delattre (1956 : 48), les liaisons « obligatoires » sont toujours faites, contrairement aux liaisons « interdites » qui ne le sont jamais. Quant aux liaisons « facultatives », elles sont une première fois définies comme « celles qu'on peut aussi bien faire qu'omettre sans pour cela dépasser les bornes du langage accepté » (Delattre, 1955 : 43), mettant l'accent sur un choix à réaliser tout en respectant la norme, puis comme « celles que le sujet parlant choisit de faire ou de ne pas faire selon le ton qu'il veut donner à son discours » (Delattre, 1956 : 48), convoquant cette fois-ci la notion de registre de langue. Les termes retenus par Delattre, normatifs et prescriptifs, ont été critiqués notamment par Encrevé (1983 : 47), qui propose de les remplacer par les termes de *liaisons invariables* (ou *catégoriques*), *liaisons variables* et *liaisons erratiques*, dans une démarche cette fois-ci descriptive.

Un premier problème se pose : si les liaisons « obligatoires » sont bien renommées en liaisons invariables et les liaisons « facultatives » en liaisons variables, les termes de liaisons « interdites » et de liaisons erratiques ne se recoupent pas. Alors que la définition donnée par Delattre aux liaisons « interdites » semble claire, celui-ci mentionne toutefois des liaisons qui seraient « complètement interdites » alors que pour d'autres « il faut admettre que l'interdiction n'est pas aussi catégorique » (Delattre, 1956 : 52). Ceci montre que la catégorie des « interdites » de Delattre comporte à la fois une catégorie de liaisons qui, de façon prescriptive, ne devraient pas être réalisées et ne sont pas produites par les locuteurs, et une autre catégorie de liaisons que la prescription rejette mais qui peuvent parfois être observées en corpus, en faible nombre (Coutanson, 2023 : 47). Cette deuxième catégorie correspond parfaitement aux liaisons erratiques d'Encrevé, qui sont bien attestées en corpus. Mallet (2008 : 66-68) passe complètement à côté de cette nuance, puisque selon elle, « cette tripartition […] fait aujourd'hui l'objet d'un consensus », contrairement à Laks (2008 : 241), chez qui la tripartition devient quadripartition, puisqu'il mélange alors les deux typologies pour en venir à distinguer les liaisons « obligatoires » des liaisons « facultatives », des liaisons erratiques et enfin des liaisons « interdites ».

Durand *et al.* (2011 : 105, 113) recensent également pour le troisième type les termes de *liaisons non attestées*, de *liaisons aléatoires* et de *liaisons impossibles*, quand Baude et Dugua (2015 : 351) relèvent ceux de *liaisons invariantes* pour le premier type, de *liaisons recommandées* pour le second et de *liaisons inusitées* ou encore de *liaisons abusives* pour le dernier. Enfin, les liaisons du premier type sont parfois mentionnées sous l'appellation « noyau dur (de la liaison) » (Laks & Calderone, 2014 : 74 ; Boutin & Lyche, 2014 : 297). À nouveau, les termes de *liaisons impossibles*, de *liaisons recommandées* et de *liaisons abusives* sont prescriptifs et seront évités. Ceux de *liaisons non attestées* ou de *liaisons inusitées* sont des équivalents descriptifs des liaisons « interdites » de Delattre, catégorie de liaisons vers laquelle renvoie également le terme de *liaisons impossibles*, quand ceux de *liaisons aléatoires* ou de *liaisons abusives* renvoient au contraire aux liaisons erratiques d'Encrevé. Le tableau 1 en fin de sous-partie récapitule l'ensemble des termes qu'on rencontre dans la littérature.

Si de nombreux termes existent pour se référer à chaque catégorie, leur définition est rarement proposée par les linguistes en question, à l'image de Delattre qui attend la publication de son deuxième article portant sur le phénomène de liaison pour proposer uniquement une définition de ses liaisons « facultatives » (Delattre, 1955 : 43), puis son troisième article pour enfin définir les trois catégories de liaisons qu'il retient (Delattre, 1956 : 48). Par la suite, Mallet (2008 : 65) définit les liaisons de la première catégorie comme « celles qui se réalisent toujours quelque soit le contexte ou le locuteur » et celles de la dernière comme « celles qui ne se réalisent jamais quel que soit le contexte ou le locuteur », montrant par là que les liaisons de ces catégories transcenderaient toute variation diaphasique, que ce soit une variation situationnelle, stylistique ou encore idiolectale. Elle définit par ailleurs celles de la seconde catégorie comme « celles qui se réalisent de façon plus ou moins variable selon le contexte et / ou le locuteur » (Mallet, 2008 : 65), catégorie de liaisons dont la réalisation reposerait donc cette fois-ci sur des critères d'ordre diaphasique. Pour Gadet (1992 : 47), les liaisons de la première catégorie seraient aussi celles « qu'un francophone natif fait toujours », transcendant cette fois-ci toute variation diatopique tout en excluant de la catégorie les productions des locuteurs non natifs. Quant à Laks et Peuvergne (2017 : 62), en indiquant que ces liaisons « sont toujours faites […] depuis toujours », ils impliquent qu'elles transcenderaient toute variation diachronique. Enfin, Blanche-Benveniste (2010 : 51) ajoute une dimension normative à la définition, puisque selon elle ces liaisons seraient « celles dont l'absence provoquerait un jugement de non-grammaticalité ».

Pour notre part, nous penchons en faveur d'une typologie quadripartite des contextes de liaison, dans une optique descriptive et fondée sur les corpus, d'où notre reprise des termes proposés par Encrevé. Nous proposons tout d'abord de distinguer les *liaisons attestées*, ou liaisons qui se rencontrent en corpus, des *liaisons non attestées*, ou liaisons qui ne se rencontrent jamais en corpus (Coutanson, 2023 : 47-48), ces dernières correspondant aux « interdites » de Delattre. Parmi les liaisons attestées, il nous semble nécessaire de conserver une distinction en liaisons invariables, liaisons variables et liaisons erratiques, bien que cette dernière catégorie pourrait être regroupée avec celle des liaisons variables. Conserver à part les liaisons erratiques souligne le caractère très rare d'apparition de ce type de liaisons. Nous adoptons une définition fréquentielle des différentes catégories, et plutôt qu'une typologie valable pour tous les types de corpus, nous préférons que soit proposée une typologie par corpus, sans pour autant rejeter l'idée d'établir une typologie générale, si celle-ci se révèle utile au chercheur ou dans une optique didactique. Nous définissons la catégorie des liaisons invariables comme des liaisons ayant une réalisation proche de 100% pour un corpus donné (Coutanson, 2023 : 46). L'appelation pose encore problème car comme nous le verrons par la suite, la réalisation de ces liaisons n'est pas systématique. Nous définissons les liaisons variables pour leur part comme des liaisons ayant une réalisation supérieure à 0% mais inférieure à 100% pour un corpus donné. Pour finir, nous définissons les liaisons erratiques comme des liaisons ayant une réalisation proche de 0% pour un corpus donné (Coutanson, 2023 : 47).

Tableau 1. Termes utilisés pour décrire les différentes catégories de la typologie de la liaison

<table>
<tr><th>Termes prescriptifs</th><th colspan="2">Termes descriptifs</th></tr>
<tr><td>liaisons obligatoires</td><td rowspan="3">liaisons attestées</td><td>liaisons invariables
liaisons catégoriques
liaisons invariantes</td></tr>
<tr><td>liaisons facultatives
liaisons recommandées</td><td>liaisons variables</td></tr>
<tr><td>liaisons abusives</td><td>liaisons erratiques
liaisons aléatoires</td></tr>
<tr><td>liaisons interdites
liaisons impossibles</td><td colspan="2">liaisons non attestées
liaisons inusitées</td></tr>
</table>

2.2 Révision de la typologie initiale de Delattre

Tableau 2. Tableau simplifié de Delattre (1947 : 152) résumé

Obligatoires	**Facultatives**	**Interdites**
déterminatif + nom/pronom/adjectif	nom pluriel + *x*	nom singulier + *x*
pronom personnel + verbe verbe + pronom personnel	verbe + *x*	
invariables monosyllabiques + *x*	invariables polysyllabiques + *x*	*et* + *x*
formes figées		*x* + *h* aspiré *x* + *un*, *huit*, *onze* et dérivés

Depuis la typologie initiale proposée par Delattre (1947 ; cf tableau 2), les contextes retenus dans chaque catégorie dépendent principalement de critères morphosyntaxiques, même si des critères prosodiques (nombre de syllabes) ou lexicaux peuvent aussi entrer en compte. Comme le note Encrevé (1983 : 48), l'évolution de la typologie initiale pourrait signifier : « [s]oit [...] [que] la position de Delattre [a] été descriptivement inexacte, soit [...] [que] la situation [a] évolué ». Notamment, la typologie que propose cet auteur pourrait dépendre du registre et du sociolecte, ancrés historiquement, sur lesquels il se fonde, puisqu'il dit se référer à « la conversation naturelle *de la classe cultivée* » du début du XXème siècle (Delattre, 1956 : 49). Le remaniement de la typologie initiale a notamment pu se faire grâce au développement de l'étude sur corpus du phénomène de liaison. Mallet (2008 : 67-80) a proposé une première révision des contextes de chaque catégorie (typologie tripartite), fondée sur d'autres données introspectives, des collections d'exemples et surtout des données de corpus, révision que nous allons ici étoffer de références supplémentaires (cf Coutanson, 2023 : 49-51) :

- certains contextes considérés comme « obligatoires » par Delattre seraient à considérer plutôt comme variables :
  - verbe impersonnel + *x* (Ahmad, 1993 : 108-109 ; Durand & Lyche, 2008 : 19 ; Pustka, 2017 : 201)
  - adjectif + nom (Morin & Kaye, 1982 : 295 ; Durand & Lyche, 2008 : 19 ; Barreca, 2015)
  - préposition monosyllabique + *x* (Malécot, 1975 : 164 ; Morin & Kaye, 1982 : 295 ; De Jong, 1994 ; Durand & Lyche, 2008 : 17 ; Mallet, 2008 : 277 ; Laks, 2008 : 261 ; Adda-Decker *et al.*, 2012 : 123)
  - adverbe monosyllabique + *x* (Ågren, 1973 : 135 ; Malécot, 1975 : 164 ; Encrevé, 1983 : 52 ; Ahmad, 1993 : 110, 122-123 ; De Jong, 1994 ; Mallet, 2008 : 281 ; Laks, 2008 : 261 ; Pustka, 2017 : 204)

Côté (2017 : 16) a aussi proposé de retirer les locutions figées de la catégorie des invariables, car elles « ne [seraient] pas toujours identiques d'une variété à l'autre ». Si elle présente des exemples comme *être après* [ɛtapɛ] 'être en train de', une locution verbale du français louisianais dans laquelle la liaison est invariable, cette affirmation n'a pas été systématiquement vérifiée dans les différentes variétés du français. Malheureusement, les corpus d'étude de la liaison ne sont peut-être pas encore assez massifs pour permettre une telle analyse.

- certains contextes considérés comme « facultatifs » par Delattre sembleraient ne pas être attestés en corpus :
  - nom pluriel + verbe (Durand & Lyche, 2008 : 21)
  - préposition polysyllabique + *x* dans la parole ordinaire (Malécot, 1975 : 104 ; Durand *et al.*, 2011 : 117-118)
- aucun contexte considéré comme « interdit » par Delattre n'a été remis en cause.

On peut se demander si de nouveaux corpus en langue française, comme le corpus chanté décrit ci-après, pourraient présenter des (non-)liaisons surprenantes, qui remanieraient encore la typologie de la liaison.

3 Corpus et traitement

Cette étude se fonde sur des données ethnomusicologiques recueillies dans les années 1960 dans le centre de la France par un collecteur, Jean Dumas, et sa femme, Thelma, aujourd'hui diffusées sur la Base inter-régionale du patrimoine oral sous le nom de Fonds Jean Dumas. Les conditions de collecte de ces chants de tradition orale auprès de chanteurs traditionnels sont décrites dans deux ouvrages (Rocher, 1994 ; Desgrugillers, 2014). Ces chansons, principalement en français, accompagnaient le quotidien de leurs interprètes, qu'il s'agisse de berçeuses, d'enfantines (rondes), de chansons de quête (chants de mai) ou encore de chansons de travail (chants de couteliers, chants de labour, chants de dentellières rassemblées en couvige, etc…). L'interprétation *a cappella* des titres est tout particulièrement appréciable pour le linguiste. Un échantillon de 498 chansons, d'une durée totale de 18h 23min 30s et comprenant 89 853 mots pour 5 787 contextes de liaison possibles (Coutanson, 2023 : 184), est ici réutilisé dans un cadre linguistique. Les données primaires du fonds comportent quelques informations permettant d'esquisser le profil sociolinguistique des chanteurs : les enregistrements de cet échantillon ont été collectés dans les départements de la Haute-Loire (43) et du Puy-de-Dôme (63) auprès de 48 chanteurs (32 femmes et 16 hommes), exerçant des métiers (agriculteurs, commerçants, couteliers, dentellières, femmes au foyer…) ou occupant des positions (trimardeurs) plutôt traditionnels, avec une fourchette d'âge allant de 24 à 83 ans (Coutanson & Badin, 2023 : 57). Si certains déclarent ne jamais être allés à l'école, d'autres savent lire. Cette information est toutefois rarement donnée, ce qui ne permet pas d'utiliser cette variable lors de l'analyse.

Le corpus a été intégralement aligné sur le son à l'aide du logiciel CLAN (*Computerized Language ANalysis* ; MacWhinney, 2000), manuellement, avec un découpage à la pause ainsi qu'à chaque tour de parole (en cas d'intervention d'un autre chanteur, du collecteur ou d'un auditeur au cours de la performance ; Coutanson, 2023 : 163). L'ensemble des passages chantés du corpus (à l'exception des passages chantés par l'enquêteur ou des passages en langue régionale en cas d'alternance codique) ont également été transcrits et annotés à l'aide du même logiciel, selon les règles de transcription et d'annotation lui étant propres (MacWhinney, 2000). Par la suite, un outil d'aide à l'annotation de la liaison (Badin, 2019) a été utilisé, permettant une tokenisation, un alignement automatique au token à l'aide du logiciel JTrans (Cerisara et al., 2009), une annotation morphosyntaxique et une lemmatisation à l'aide du logiciel Treetagger (Schmid, 2022) et de son jeu d'étiquettes pour le français (Stein & Schmid, 1995 ; Stein : 2003), ainsi qu'un pré-repérage automatique des contextes de liaison et une pré-annotation automatique des liaisons comme réalisées. Nous avons présenté cet outil plus en détail dans une précédente publication (Coutanson & Badin, 2021 : 138-139). L'alignement au token n'a pas très bien fonctionné : le corpus, comportant de nombreux décalages, mériterait un réalignement automatique. Enfin, une vérification manuelle des contextes de liaisons et de l'annotation de ces dernières s'en est suivie, sur une base perceptive, avant d'exporter les données sur un tableur afin d'effectuer, pour les besoins de cette étude, une analyse qualitative du phénomène de liaison.

À titre indicatif, le taux global de réalisation des liaisons dans l'échantillon du fonds Jean Dumas ici étudié est de 68% (3 704/5 459), et le taux de réalisation des liaisons variables atteint 54% (2 031/3 734 ; Coutanson, 2023 : 263). Ceci se révèle très élevé en comparaison d'un grand corpus variationniste de français parlé contemporain comme PFC (*Phonologie du français contemporain* ; Durand *et al.*, 2009 ; MoDyCo & RUG, 2017), où le taux global de réalisation des liaisons n'atteint que 44% (18 175/41 587 ; Coutanson, 2023 : 264) et le taux de liaisons variables 19% (4 296/22 568 ; Barreca, 2015 : 535). Au vu de cette analyse quantitative, on peut se demander où des réalisations supplémentaires se laissent observer dans le fonds Jean Dumas : s'agit-il de liaisons variables qui seraient davantage réalisées dans ce corpus ? Ou est-on en présence de liaisons dans des contextes qui ne sont habituellement pas liaisonnants dans les corpus contemporains, étant donné par ailleurs que ces chants de tradition orale présentent quelques archaïsmes phonétiques (fermeture et dénasalisation de la voyelle du graphème ‹un› en liaison (/œ̃/>/yn/),

réalisation de la consonne finale d'un verbe conjugué à la deuxième personne du singulier devant le pronom enclitique *tu* en cas d'inversion sujet/verbe comme dans *aura**s**-tu*, non-réalisation de consonnes finales aujourd'hui réalisées en français standard comme dans *neu**f** mois*, ou au contraire de consonnes finales réalisées là où aucune consonne ne serait réalisée aujourd'hui, comme dans le *tous* de *tou**s** trois voudraient*, etc…) ? Notons que, dans le cadre de cette contribution, la petite taille de l'échantillon étudié ne facilite pas une analyse qualitative des données, puisque l'étude du phénomène de liaison requiert généralement des données plus massives. Les observations présentées dans la partie suivante constituent donc des premiers résultats.

4 Résultats

4.1 Attestations surprenantes de liaisons dans le fonds Jean Dumas

Dans son tableau récapitulatif simplifié, Delattre (1947 : 152 ; cf tableau 2) indique que les liaisons sont « obligatoires » dans de nombreuses « formes figées », dont il donne une liste dans son tableau détaillé (Delattre, 1947 : 156-157), locutions figées que Fouché (1956) se faisait également un plaisir à compiler. Pourtant, rien ne laisse présager que les liaisons réalisées aujourd'hui au sein de locutions soient les mêmes qu'hier. Par exemple, le fonds Jean Dumas présente des réalisations dans la locution prépositive *par rapport à* (1), parfois réalisée *pour rapport à* (2), bien que Fouché (1956 : 446) indique que la liaison ne se fasse pas dans cette locution spécifique (Coutanson, 2023 : 255). On observe même en (3) une ellipse de la préposition *à*. Les réalisations n'y sont pour autant pas systématiques (4) : on relève dans le corpus six réalisations pour trois non-réalisations, parfois dans plusieurs versions d'une même chanson. À titre d'information, cette liaison n'est jamais produite dans le corpus PFC (0/74). Pustka et al. (2017 : 108) avaient déjà appelé à mettre à jour les listes existantes concernant les constructions figées, en se fondant sur des observations empiriques, puisqu'un travail en instrospection ne peut permettre de faire ressortir tous les cas de figure. Ici, nous voyons que la dimension diachronique pourrait apporter encore plus de complexité.

(1) *SGR: mon cruel de pèr(e) et ma cruell(e) de mère par rapport [t] à vous. (JD_a060_19, Virginie Granouillet)

(2) *SGR: la mèr(e) de mon mari qui pourra vous loger pour rapport [t] à son fils. (JD_a355_01, Marguerite Rousset)

(3) *SGR: par rapport [t] un amant jaloux. (JD_a359_01, Mme Rostin)

(4) *SGR: qui pourra vous loger par rapport [ot] à son fils. (JD_a165_24, Germaine Varenne)

Par ailleurs, Delattre (1947 : 152-153) considérait les liaisons comme « interdites » dans le contexte nom singulier +, c'est-à-dire après un nom singulier, que ce soit devant adjectif ou « invariable ». Pourtant, le fonds Jean Dumas présente des réalisations de liaisons après le nom *nuit* (5), en dehors de la locution adverbiale *nuit et jour* (6) qui y est toujours liante, mais aussi après le nom *matin* (7), le nom *vin* (8), le nom *monsieur* (9), le nom *flux* (10) (Coutanson, 2023 : 256), ou encore après le nom *pays* (11), cette dernière occurrence étant peut-être facilitée par des réalisations en contexte pluriel comme en (12). Tous ces exemples vont aussi à l'encontre des précisions de Fouché (1956 : 440-447), pour qui la liaison ne se fait pas « [e]ntre un SUBSTANTIF SINGULIER […] et un *adjectif* » (11), « [e]ntre un SUBSTANTIF SINGULIER […] et les conjonctions *et*, *ou* suivies immédiatement d'un substantif » (10), « [e]ntre un SUBSTANTIF SINGULIER ou PLURIEL […] et une *préposition* […] » (8) ou encore « [e]ntre un SUBSTANTIF SINGULIER ou PLURIEL […] et les conjonctions *et*, *ou* suivies […] d'un article […] » (5, 7, 9). Il semble alors erroné d'avancer qu'il s'agisse d'erreurs de performance. En effet, au vu de ces exemples, le contexte en question semble productif ; on remarque par ailleurs que les consonnes de liaison les plus fréquentes sont représentées (/t, n, r, z/), ou encore que quatre de ces occurrences (5, 7, 9, 10) apparaissent dans un contexte préférentiel, le contexte nom singulier + conjonction *et*. À ce sujet, il est intéressant de noter que la construction nom + conjonction *et* est tout particulièrement liaisonnante en contexte pluriel au sein de ce fonds (elle est réalisée à hauteur de 32% dans la construction adjectif/nom propre/nom pluriel + *et* ; 44/136 :

Coutanson, 2023 : 270). Ainsi, dans une approche constructionniste, la réalisation fréquente d'une liaison dans une construction pourrait influencer la réalisation d'une liaison dans une autre construction présentant une similarité structurelle, comme nom pluriel + conjonction *et*, liant variablement, qui influencerait la construction nom singulier + conjonction, la préposition adverbiale *nuit et jour*, systématiquement liante, qui influencerait la construction nom *nuit* + conjonction *et* (hors locution), où la liaison n'est pas systématique, ou encore la construction *pays* pluriel + adjectif qui influencerait la construction *pays* singulier + adjectif, puisqu'il y a parfois liaison dans la construction nom pluriel + adjectif au sein du fonds Jean Dumas.

(5) *SGR: les garçons de chez nous grand Dieu qu'ils ont de peines la nuit [t] et le jour. (JD_a329_02, Joseph Bonnefoux)

(6) *SGR: moi je ramone nuit [t] et jour. (JD_a157_02, Jean André)

(7) *SGR: le matin [n] et le soir. (JD_a160_10, Jean-Pierre Arnaud)

(8) *SGR: hélas que tu es folle disait le vin [n] à l'eau. (JD_a066_17, Rosalie Ferret)

(9) *SGR: le monsieur [r] et la dame. (JD_a168_10, Marie Rigodias)

(10) *SGR: et mon.

*SGR: flux flux [z] et reflux. (JD_a066_17, Rosalie Ferret)

(11) *SGR: dedans ce pays [z] éloigné. (JD_a155_03, Maria Drevet)

(12) *SGR: dans les pays [z] allemands. (JD_a165_08, Germaine Varenne)

De la même façon, Delattre (1947 : 156) considère les liaisons dans le contexte adjectif singulier + « invariable » comme « interdites », à l'image de ses exemples *brun et gris* ou encore *sot et méchant*, tout comme Fouché (1956 : 448) qui indique que « la liaison ne se fait pas […] [e]ntre un ADJECTIF QUALIFICATIF SINGULIER et les conjonctions *et*, *ou* suivies d'un autre adjectif singulier se rapportant à la même personne ou au même objet que le premier ». Pour sa part, Fouché (1956 : 449) considère que la liaison ne doit pas être faite « [e]ntre un ADJECTIF QUALIFICATIF au SINGULIER ou au PLURIEL et […] une *préposition* », alors que Delattre (1947 : 156) considère les liaisons dans le contexte adjectif pluriel + comme « facultatives », comme dans l'exemple suivant qu'il met en avant : *divins à voir*. Selon Delattre, les liaisons sont également « interdites » dans le contexte pronom nasal + « invariable », comme dans son exemple : *va-t'en à ta place* (Delattre, 1947 : 156), ce que corrobore la remarque suivante de Fouché (1956 : 454) : on ne fait pas de liaison « [e]ntre le pronom EN précédé d'un impératif et le mot suivant, autre qu'un infinitif », à l'image de l'exemple *Parlez-en | aux amis* qu'il fournit. Cependant, Delattre (1947 : 154) classe les liaisons dans le contexte pronom personnel postposé sujet *nous*, *vous* + parmi les « facultatives », quand Fouché (1956 : 454) précise qu'« on peut entendre la liaison après les pronoms *nous*, *vous*, et [devant] […] une préposition » dans un style soutenu. Cet écartèlement d'un même contexte morphosyntaxique selon le lexique employé comme mot de liaison ne semble pas approprié au regard des données du fonds Jean Dumas (15, 16). Selon Fouché (1956 : 462-464), la liaison ne se fait par ailleurs pas ni « [e]ntre les adverbes […] DEMAIN […], SOUVENT […], [e]ntre un adverbe en -MENT et un mot suivant », ni « [e]ntre un substantif singulier ou pluriel [...] et les pronoms adverbiaux *en*, *y* » (Fouché, 1956 : 442-443), comme dans les exemples suivants qu'il propose : *Les gens | y sont allés* ou *Les journaux | en parlent*, ni « [e]ntre un SUBSTANTIF SINGULIER ou PLURIEL […] et les conjonctions *et*, *ou* suivies […] de l'adjectif *demi(e)* […], d'un numéral » (Fouché, 1956 : 442-447), à l'image de ses exemples *deux mois | et demi* et *un pas | ou deux*. Notons toutefois que dans le premier cas de figure, Delattre considère les liaisons dans le contexte adverbe polysyllabique + comme « facultatives ». Le fonds Jean Dumas présente néanmoins les occurrences suivantes (Coutanson, 2023 : 258) :

(13) *SGR: d'un air doux [z] et malin puis il [*ə] s'envole. (JD_a329_04, Léonie Bonnefoux)

(14) *SGR: tu trouv(e)ras d'autres brunes parfaites [z] à ton gré (JD_a043_15, Marie Soulier).

(15) *SGR: médecin va t'en [n] au diable moi que j'aime tant le vin.

*SGR: médecin va t'en [n] au diable oh@si! (JD_a330_04, Henriette Usson)

(16) *SGR: va t'en [n] au port des armes!

*SGR: va t'en [on] au port des armes dans ton beau régiment! (JD_a330_05, Henriette Usson)

(17) *SGR: tu lui feras mes compliments demain [n] à l'aurore. (JD_a061_04, Virginie Granouillet)

(18) *SGR: ell(e) s'en allait au logis bien souvent [t] après minuit. (JD_a354_03, Marie Archer)

(19) *SGR: tu donnes la détresse souvent [t] aux vignerons. (JD_a066_17, Rosalie Ferret)

(20) *SGR: faisant mill(e) politesses seulement [t] au roulier (JD_a063_15, Virginie Granouillet).

(21) *SGR: car mes pieds [z] en sont remplis de sang. (JD_a064_07, Rosalie Ferret)

(22) *SGR: les amants [z] y vont. (JD_a328_02, André-Joseph Aguilhon)

(23) *SGR: n'a duré sept ans [z] et demi sans écrir(e) à sa femme. (JD_a155_03, Maria Drevet)

(24) *SGR: au bout de hui(t) mois [z] ou quatre ma mi(gn)onn(e) est revenu(e). (JD_a165_17, Germaine Varenne)

Pour terminer, Delattre (1947 : 152) mentionne que les liaisons sont « interdites » devant « *h aspiré* » (‹h›-disjonctif), tout comme Fouché (1956 : 252). Pourtant, le fonds Jean Dumas laisse apparaître certaines réalisations dans ce contexte, comme devant l'adjectif *hardi* (25), devant le nom propre *Henriette* (26, 27, 28), devant les toponymes *Hongrie* (29) et *Hollande* (30), ainsi que devant le gentilé *Hollandais* (31) (Coutanson, 2023 : 253-254). *Hardi* est pourtant d'origine germanique (CNTRL, 2012) et listé par Delattre (1947 : 157) et Fouché (1956 : 253) comme présentant un « *h* aspiré », tout comme *Hollande* (listé par Delattre, 1947 : 157 et Fouché, 1956 : 256) et *Hollandais* (listé par Fouché, 1956 : 256). *Hongrie* pour sa part est bien présent sur la liste de Fouché (1956 : 256) et s'il est réalisé aujourd'hui de manière disjonctive, ce toponyme est toutefois d'origine latine. Enfin, concernant le nom propre *Henriette*, s'il est bien d'origine germanique, Fouché (1956 : 260) considère qu'« il a toujours *h* muet ». Notons au passage que tous les exemples impliquant ce nom propre concernent un contexte postverbal (verbe conjugué à la troisième personne du présent de l'indicatif) et souvent une même chanson. Delattre ne commente pas ce cas de figure, quand selon Fouché (1956 : 458-460), la liaison ne se fait pas « entre une forme verbale [...] et un mot suivant », à l'image de l'exemple *Que dit | Henri ?* qu'il met en avant, ne tolérant que l'exception suivante : « [o]n fait cependant la liaison entre *c'est*, *c'était*, *ce serait* et un nom propre », ce qui ne permettrait que d'expliquer l'exemple (28).

(25) *SGR: Martin de parol(e)s en paroles devenant de plus [z] hardi. (JD_a156_06, Rosine Veyrac)

(26) *SGR: jeunesse trop coquette écoutez la leçon que vous fait [t] Henriette et son amant Damon.

[...]

*SGR: un secret mouvement y conduit [t] Henriette. (JD_a063_20, Virginie Granouillet)

(27) *SGR: que nous dit [t] Henriette et son amant Damon. (JD_a163_10, Jean-Pierre Arnaud)

(28) *SGR: la plu(s) jeun(e) c'est [t] Henriette. (JD_a154_05, André-Joseph Aguilhon)

(29) *SGR: en Franc(e) en Itali(e) en Savoi(e) en [n] Hongri(e). (JD_a066_17, Rosalie Ferret)

(30) *SGR: oh@i j'irais en [n] Hollande. (JD_a165_04, Germaine Varenne)

(31) *SGR: pris par les [z] Hollandais qu'ell(e) me verra jamais. (JD_a160_11, Jean-Pierre Arnaud)

Après avoir passé en revue de nombreuses réalisations surprenantes de liaisons dans le fonds Jean Dumas, nous verrons qu'à l'inverse, l'absence de réalisation de certaines liaisons du fonds peut déconcerter.

4.2 Non-réalisations surprenantes de liaisons dans le fonds Jean Dumas

Contrairement à la locution prépositive *par/pour rapport à* susmentionnée, où on pouvait, de façon inattendue, rencontrer une liaison dans le fonds Jean Dumas, une locution adverbiale comme *de/du haut en bas*, qu'on considère aujourd'hui comme systématiquement liante, bien qu'absente du corpus PFC, présente

plus de variation dans les deux uniques occurrences que comporte le fonds Jean Dumas (32, 33). Delattre (1947 : 157) la listait pourtant bien parmi ses formes figées avec réalisation « obligatoire » de la liaison, tout comme Fouché (1956 : 450).

(32) *SGR: lui jett(e) un(e) lettre de haut [ot] en bas. (JD_a063_02, Virginie Granouillet)

(33) *SGR: et j(e) sais bien mettr(e) en état les ch(e)miné(e)s du haut [t] en bas. (JD_a165_48, Jean Déreil)

Pour finir, des liaisons qu'on estime invariables ne sont parfois pas réalisées en corpus (34, 35, 36, 37, 38, 39 ; Coutanson, 2023 : 252-253). Nous avions indiqué précédemment que l'appelation *liaisons invariables* n'était pas forcément la plus adaptée au vu de telles réalisations. Celles-ci restent néanmoins rares. Une approche constructionniste du phénomène de liaison ne fera pas appel à la notion d'erreur de performance, puisqu'on considère que de telles productions linguistiques, apparemment à la marge, trouvent une explication au regard du système global de la langue, par exemple ici parce que la consonne de liaison n'apparaît également pas lorsque le mot est produit en isolation ou devant initiale consonantique. Enfin, l'exemple (39) s'explique par ailleurs en faisant appel à la diachronie, puisque les liaisons en [z] ne sont pas étymologiques après le pronom sujet de troisième personne du pluriel masculin *ils*. Cette neutralisation au niveau du nombre de ce pronom personnel en liaison s'observe aussi en diatopie (Thogmartin, 1970 : 47 ; Pustka, 2009 : 322-324 ; Dugua & Baude, 2017 : 49), ou encore en jersiais, un dialecte du normand (une langue d'oïl ; Jones, 2012 : 220).

(34) *SGR: Martin à la fleur de son [on] âg(e) à l'âge de dix huit ans. (JD_a165_03, Germaine Varenne)

(35) *SGR: son [on] amant qui est en fenêtr(e) et qui désir(e) de vous parler. (JD_a075_10, Virginie Granouillet)

(36) *SGR: tou(s) mes [oz] entrailles et mes boyaux. (JD_a359_03, Mme Rostin)

(37) *SGR: vous [oz] entendrez parler de vous. (JD_a163_13, Jean-Pierre Arnaud)

(38) *SGR: point de chandell(e) i(l) n'en faut pas dans notr(e) couvent on [on] en use pas. (JD_a165_36, Valentine Alibert)

(39) *SGR: et la première nuit qu'ils [oz] en furent ensembl(e) et la première nuit. (JD_a061_11, Virginie Granouillet)

Grâce à ces observations, une première typologie de la liaison pour le fonds Jean Dumas va pouvoir être proposée.

5 Discussion

On peut maintenant tenter d'établir une première typologie de la liaison pour le fonds Jean Dumas en repartant du tableau récapitulatif de Delattre (1947 : 152), qui ne constituera pas une typologie générale de la liaison. Comme proposé en 2.1, on passe donc d'une typologie tripartite à une typologie quadripartite. Cette typologie quadripartite des liaisons observée pour le fonds Jean Dumas est récapitulée dans le tableau 3. Celui-ci n'est pas exhaustif, ne prenant en compte que les informations issues de cette analyse qualitative. Il pourrait être complété et amélioré dans une version ultérieure, en prenant en compte des informations provenant d'une analyse quantitative des données.

Tableau 3. Ébauche de la typologie de la liaison pour le fonds Jean Dumas

Invariables	**Variables**	**Erratiques**	**Non attestées**
déterminant + nom (hors cas de ‹h›- disjonctif)	nom pluriel + adjectif	nom singulier + *x* nom pluriel + pronom/conjonction	
pronom personnel + verbe verbe + pronom personnel			
déterminant + adjectif (hors cas de ‹h›- disjonctif)		adjectif singulier + conjonction adjectif pluriel + préposition	
pronom personnel + pronom personnel		pronom + préposition	
		adverbe polysyllabique + préposition	
locutions figées	locutions figées		*et* + *x* *x* + ‹h›- disjonctifs dans le corpus *x* + *un*, *huit*, *onze* et dérivés

Les liaisons dans les contextes déterminant + nom (cf 34-36)/adjectif, pronom personnel + verbe (cf 37), pronom personnel + pronom personnel (cf 38-39) et verbe + pronom personnel (fréquentes dans le corpus) restent dans la catégorie des invariables, à l'exception de quelques non-réalisations. Le contexte nom pluriel + *x*, pour sa part, n'est maintenu dans la catégorie des liaisons variables que lorsque le nom pluriel précède un adjectif (cf 12), et lorsqu'il précède un pronom (cf 21-22) ou une conjonction (cf 23-24), il est relégué à la catégorie des erratiques. En ce qui concerne le contexte nom singulier + x, il passe de la catégorie des liaisons « interdites » à la catégorie des erratiques (cf 5, 7-11), tout comme les contextes adjectif singulier + conjonction (cf 13), adjectif pluriel + préposition (cf 14), pronom + préposition (cf 15-16) et adverbe polysyllabique + préposition (cf 17-20). Pour finir, les locutions figées ne sont plus seulement l'apanage des liaisons invariables, puisqu'on en trouve dans cette catégorie (comme *nuit et jour* ; cf 6) mais aussi dans celle des liaisons variables (comme *par/pour rapport à* ; cf 1-4, 32-33). Les cas particuliers de la catégorie des « interdites » (après *et*, devant ‹h›- disjonctifs, *un*, *huit*, *onze* et dérivés) sont maintenus dans la catégorie des liaisons non attestées, mais pour connaître quels mots sont disjonctifs, on s'appuie dorénavant sur les données du corpus (cf 25-31), et non sur des listes préétablies.

Une analyse quantitative serait nécessaire pour vérifier tous les contextes déjà présents dans cette typologie, mais aussi pour savoir où catégoriser les contextes verbe impersonnel + *x,* adjectif + nom, adverbe monosyllabique + x, préposition monosyllabique + *x*, préposition polysyllabique + *x* ou encore nom pluriel + verbe, afin que la typologie proposée soit plus complète. Il serait en outre intéressant de rechercher des locutions figées dans lesquelles les liaisons sont réalisées de manière erratique ou ne sont pas attestées, et plus généralement, de recenser méticuleusement toutes les locutions figées du fonds Jean Dumas présentant un contexte de liaison.

Bien que la typologie ici établie ne constitue qu'une ébauche, il est tout de même possible de conclure, suivant l'intuition préalable à cette étude qualitative, que le fonds Jean Dumas met à l'épreuve la typologie de la liaison. En effet, jusqu'à présent, certains contextes considérés comme « obligatoires » par Delattre avaient été relégués à la catégorie des variables, certains contextes qu'il considérait comme « facultatifs » n'avaient pas été notés en corpus, mais aucun contexte qu'il considérait comme « interdit » n'avait jusque-

là été remis en cause. Delattre semblait donc avoir une vision d'une langue française plus liaisonnante, en décalage avec les données empiriques, ce qui avait amené Encrevé (1983 : 48) à se demander si Delattre décrivait déjà un autre chronolecte. Pourtant, avec le fonds Jean Dumas, des productions linguistiques très spécifiques, mais contemporaines de Delattre, semblent les premières à élargir la typologie de la liaison qu'il proposait, en ajoutant quelques contextes, souvent très spécifiques, où des liaisons sont attestées.

On ne peut réduire ces réalisations à des questions de métrique, puisque comme susmentionné, le taux de réalisation des liaisons variables dans l'échantillon est de 54% (2 031/3 734) : ces liaisons sont donc loin d'être systématiquement réalisées. À première vue, il ne semble pas, par ailleurs, qu'il y ait une utilisation de la liaison à titre humoristique dans ce corpus, ou pour créer une quelconque distinction sociale : dans ce dernier cas, les chanteurs recourent parfois à l'alternance codique, comme avec la chanson de la bergère et du monsieur, où la première s'exprime en langue régionale et le second en français. Les chanteurs auraient alors plutôt recours au pataquès, ou liaisons inattendues par rapport à la consonne graphique finale du mot de liaison (Coutanson, 2023 : 97). En outre, il est impossible de comparer les productions chantées et parlées de mêmes locuteurs, car les secondes n'ont pour l'heure pas été transcrites, et surtout parce qu'elles semblent encore moins massives dans le corpus que les premières pour permettre une telle comparaison. Nous avions aussi vu qu'il était impossible d'opposer lecteurs et non-lecteurs, puisque l'information est absente des métadonnées des enregistrements. Plus généralement, plus que l'alphabétisation, et plus que l'origine géographique des locuteurs, il semble que la dimension diaphasique (des chants de tradition orale) soit à l'origine de ces réalisations surprenantes de liaisons. La langue chantée semble en effet plus liaisonnante que la langue parlée : cela avait également été observé pour les jeux chantés des enfants (74% de réalisation au niveau global (348/473) et 59% de réalisation au niveau des liaisons variables (177/299) ; Nardy et al., 2014 : 251-252) et dans un corpus microdiachronique de chansons à succès (chute de 68% de réalisation (643/949) à 44% (512/1168) au niveau global et de 54% (352/653) à 25% (208/845) au niveau des liaisons variables ; Coutanson, 2023 : 297).

Je terminerai par quelques remarques concernant les liaisons dans les locutions figées. Dans le fonds Jean Dumas, des liaisons ont pu être repérées dans des locutions figées où elles ne sont jamais réalisées dans les corpus contemporains (locution prépositive *par/pour rapport à*) ou au contraire peuvent ne pas être produites dans des locutions figées aujourd'hui considérées comme systématiquement liantes (locution adverbiale *de/du haut en bas*). Cette dernière observation va dans le sens de Côté (2017 : 16), qui proposait de retirer les locutions figées de la catégorie des invariables, si l'objectif est d'établir une typologie générale de la liaison. Si la typologie est propre à un corpus comme dans le cadre de cet article, les locutions figées peuvent y apparaître, comme dans le tableau 3. Tout ceci vient également renforcer la demande de mise à jour des listes existantes de constructions figées formulée par Pustka et al. (2017 : 108). À nouveau, une liste générale pourrait être proposée pour le français standard contemporain, ou une liste par corpus. Pour finir, il nous semble que les corpus actuels restent encore trop petits pour effectuer une étude sérieuse de la réalisation des liaisons au sein des locutions figées, puisque des locutions figées fréquemment données à titre d'exemple comme *de haut en bas* sont absentes du corpus PFC.

6 Conclusion

Dans cette contribution, nous avons commencé par rappeler les différentes typologies de la liaison proposées dans la littérature, en distingant les termes prescriptifs des termes descriptifs. Adoptant les seconds, nous avons plaidé pour une typologie par corpus et pour un classement quadripartite des contextes de liaison, subdivisés en liaisons attestées d'une part et non attestées d'autre part, les premières se décomposant en liaisons invariables, liaisons variables et liaisons erratiques, avant d'adopter une définition fréquentielle pour l'ensemble de ces termes.

Nous avons poursuivi en rappelant quelles modifications avaient été apportées à la typologie initiale des contextes de liaison à l'aide de données notamment empiriques : il s'agit surtout de contextes invariables recatégorisés en variables, ou de contextes variables non attestés en corpus.

Par la suite, nous sommes brièvement revenues sur l'origine des captations ethnomusicologiques que nous traitions ici et sur les données secondaires que nous avions pu constituer à partir des chants de tradition orale du fonds Jean Dumas. En partant d'un constat quantitatif de nos données, dans lesquelles nous observions beaucoup plus de liaisons que dans les corpus de français parlé contemporains, nous avons voulu savoir si une analyse qualitative fine mettrait à jour des (non-)liaisons surprenantes remettant en cause les contextes habituellement compris dans chaque catégorie de la typologie de la liaison.

Le fonds Jean Dumas présente notamment des liaisons variables dans la locution figée *par/pour rapport à*, contrairement à PFC où ces liaisons ne sont pas attestées. Le fonds laisse encore apercevoir des liaisons dans le contexte nom singulier + *x* (conjonction *et*/préposition *à*/adjectif), où les liaisons sont au minimum erratiques, voire variables devant la conjonction *et* (mais il faudrait pour trancher effectuer une analyse quantitative des données, qui nécessiterait une annotation du nombre des mots de liaison en singulier vs pluriel), alors qu'on pensait que ce contexte n'était pas productif en dehors des locutions figées. Le fonds Jean Dumas présente également des liaisons erratiques dans le contexte adjectif singulier + conjonction *et*, dans le contexte adjectif pluriel + préposition *à*, dans le contexte pronom clitique *en* + préposition, dans le contexte adverbe polysyllabique + préposition ou dans le contexte nom + conjonction *et*/*ou* + *demi(e)*/numéral. Enfin, on peut noter dans le fonds quelques liaisons dans des contextes habituellement disjonctifs, mais les données sont trop maigres pour savoir si elles sont invariablement ou variablement réalisées de la sorte.

Au contraire, certaines non-réalisations du fonds Jean Dumas peuvent étonner : la liaison s'avère variable dans la locution adverbiale *de/du haut en bas*, généralement considérée comme un contexte invariable, ainsi que dans les contextes déterminant + nom, pronom personnel + verbe et pronom personnel + pronom personnel, où les liaisons sont également considérées comme invariables.

Nous avions indiqué au début de cette contribution ne pas chercher à établir une typologie universelle des contextes de liaison, mais propre à un corpus particulier. Pour le fonds Jean Dumas, nous avons pu ici ébaucher une typologie quadripartite, et voir que certaines liaisons habituellement non attestées en corpus se laissaient observer, passant à la catégorie des liaisons erratiques, voire variables. Au contraire, de rares liaisons habituellement invariables, comme au sein de locutions figées, passent à la catégorie des variables dans ces chansons de tradition orale. De cette façon, pour la première fois, des données empiriques élargissent la proposition initiale de Delattre (1947), en présentant des attestations dans de nouveaux contextes. Une analyse quantitative pourrait venir compléter cette première proposition.

Abréviations

[n]	liaison en [n] réalisée	[r]	liaison en [r] réalisée
[on]	liaison en [n] non réalisée	[t]	liaison en [t] réalisée
[ot]	liaison en [t] non réalisée	[z]	liaison en [z] réalisée
[oz]	liaison en [z] non réalisée	SGR	Singer (chanteur)

Références bibliographiques

Adda-Decker, M., Fougeron, C., Gendrot, C., Delais-Roussarie, E., & Lamel, L. (2012). La liaison dans la parole spontanée familière : Une étude sur grand corpus. *Revue française de linguistique appliquée*, *XVII*(1), 113-128.

Ågren, J. (1973). *Étude sur quelques liaisons facultatives dans le français de conversation radiophonique : Fréquences et facteurs*. Kå-We Tryck, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.

Ahmad, M. (1993). *Vingt heures de français parlé... Aspects phonétiques de liaison* [Thèse de doctorat : Sciences du langage]. Université Stendhal Grenoble III.

Badin, F. (2019). *Liaisons sous Python* [Outil].

Barreca, G. (2015). *L'acquisition de la liaison chez des apprenants italophones : Des atouts d'un corpus de natifs pour l'étude de la liaison en français langue étrangère (FLE)* [Thèse de doctorat : Sciences du langage]. Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano.

Baude, O., & Dugua, C. (2015). Usages de la liaison dans le corpus des ESLOs : Vers de nouveaux (z)ouvrages de référence ? Dans *La dia-variation en français actuel : Etudes sur corpus, approches croisées et ouvrages de référence* (G. Dostie & P. Hadermann, Vol. 116, p. 349-371). Bern ; Berlin ; Bruxelles ; Frankfurt am Main ; New York ; Oxford ; Wien : Peter Lang.

Bergeron-Maguire, M. (2021). '[D]es navir qui ne vienderons poien ta la pointe' : Quelques témoignages remarquables pour l'histoire de la liaison en français. *Revue de linguistique romane*, *85*, 75-99.

Blanche-Benveniste, C. (2010). *Le français : Usages de la langue parlée*. Leuven ; Paris : Peeters.

Boutin, B. A., & Lyche, C. (2014). Ce que nous apprennent des locuteurs francophones non-lecteurs sur la liaison. Dans *La liaison : Approches contemporaines* (Ch. Soum-Favaro, A. Coquillon & J.-P. Chevrot, Vol. 110, p. 283-310). Bern ; Berlin ; Bruxelles ; Frankfurt am Main ; New York ; Oxford ; Wien : Peter Lang.

Cerisara, C., Mella, O., & Fohr, D. (2009). JTrans, an open-source software for semi-automatic text-to-speech alignment. *Proceedings of the 10th Annual Conference of the International Speech Communication Association (Interspeech 2009)*. 10th Annual Conference of the International Speech Communication Association (Interspeech 2009), Brighton, United Kingdom.

CNRTL. (2012a). *HARDI : Etymologie de HARDI*. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales : Portail lexical : Etymologie. Disponible à l'adresse suivante : https://www.cnrtl.fr/etymologie/hardi.

Côté, M.-H. (2017). La liaison en diatopie : Esquisse d'une typologie. *Journal of French Language Studies*, *27*(1), 13-25.

Coutanson, G., & Badin, F. (2023). Liaisons variables et pataquès dans un corpus de chansons de tradition orale. *Langue française*, *219*(3), 49-64.

Coutanson, G. (2023). *Pataquès et liaison : Étude de deux phénomènes de sandhi externe dans des corpus de français chanté* [Thèse de doctorat : Sciences du langage]. Université Paris Nanterre.

Coutanson, G., & Badin, F. (2021). La liaison dans un corpus de hits francophones (1956–2017). *Journal of French Language Studies*, *31*(2), 131-147.

De Jong, D. (1994). La sociophonologie de la liaison orléanaise. In *French Generative Phonology : Retrospective and Perspectives* (C. Lyche, p. 95-130). Association for French Language Studies/European Studies Research Institute.

Delattre, P. (1947). La Liaison en Français, Tendances et Classification. *The French Review*, *21*(2), 148-157.

Delattre, P. (1955). Les Facteurs de la Liaison Facultative en Français. *The French Review*, *29*(1), 42-49.

Delattre, P. (1956). La Fréquence des liaisons facultatives en français. *The French Review*, *30*(1), 48-54.

Desgrugillers, É. (2014). *Des chansons tissées aux fuseaux : L'art de Virginie Granouillet : Dentellière à Roche-en-Régnier*. Yssingeaux : Cahiers de la Haute-Loire/Agence des Musiques et Territoires d'Auvergne.

Dugua, C., & Baude, O. (2017). La liaison à Orléans, corpus et changement linguistique : Une première étude exploratoire. *Journal of French Language Studies*, *27*(1), 41-54.

Durand, J., Laks, B., Calderone, B., & Tchobanov, A. (2011). Que savons-nous de la liaison aujourd'hui ? *Langue française*, *169*(1), 103-135.

Durand, J., Laks, B., & Lyche, C. (2009). Le projet PFC (Phonologie du Français Contemporain) : Une source de données primaires structurées. Dans *Phonologie, variation et accents du français* (p. 19-61). Paris : Hermès.

Durand, J., & Lyche, C. (2008). French liaison in the light of corpus data. *Journal of French Language Studies*, *18*(1), 33-66.

Durand, J. & Lyche, C. (2016). Approaching variation in PFC: The liaison level. Dans *Varieties of Spoken French* (S. Detey, J. Durand, B. Laks & Ch. Lyche, p. 363-375). Oxford : Oxford University Press.

Encrevé, P. (1983). La liaison sans enchaînement. *Actes de la recherche en sciences sociales*, *46*(1), 39-66.

Eychenne, J., & Laks, B. (2017). La liaison en français contemporain : Normes, usages, acquisitions. *Journal of French Language Studies*, *27*(1), 1-12

Fouché, P. (1956). *Traité de prononciation française* (2ème édition (1959), réimpression (1988)). Paris : Klincksieck.

Gadet, F. (1992). *Le français populaire*. Paris : Presses Universitaires de France.

Jones, M. C. (2012). Liaison Patterns and Usage in Jersey Norman French. *Probus*, *24*(2), 197-232.

Laks, B. (2005). Phonologie et construction syntaxique : La liaison, un test de cohésion et de figement syntaxique. *Linx : Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, *53*, 155-171.

Laks, B. (2008). Dynamiques de la liaison en français. Dans *Le français d'un continent à l'autre : Mélanges offerts à Yves Charles Morin* (L. Baronian & F. Martineau, p. 237-267). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Laks, B., & Calderone, B. (2014). La liaison en français contemporain : Approches lexicales et exemplaristes. Dans *La liaison : Approches contemporaines* (Ch. Soum-Favaro, A. Coquillon&J.-P. Chevrot, Vol. 110, p. 61-89). Bern ; Berlin ; Bruxelles ; Frankfurt am Main ; New York ; Oxford ; Wien : Peter Lang.

Laks, B., & Peuvergne, J. (2017). La liaison en français contemporain dans la parole publique (1999–2015). *Journal of French Language Studies*, *27*(1), 55-72.

MacWhinney, B. (2000). *The CHILDES Project : Tools for Analyzing Talk: Transcription Format and Programs* (3ème édition (2014), Vol. I). New York : Psychology Press.

Malécot, A. (1975). French Liaison as a Function of Grammatical, Phonetic and Paralinguistic Variables. *Phonetica*, *32*(3), 161-179.

Mallet, G.-M. (2008). *La liaison en français : Descriptions et analyses dans le corpus PFC* [Thèse de doctorat : Sciences du langage]. Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Modèles, Dynamiques, Corpus - UMR 7114 (MoDyCo) & Université de Groningen (RUG). (2017). *PFC - Phonologie du Français Contemporain* [Corpus]. ORTOLANG (Open Resources and TOols for LANGuage) - www.ortolang.fr. Disponible à l'adresse suivante : https://hdl.handle.net/11403/pfc/v1

Morin, Y. C., & Kaye, J. D. (1982). The syntactic bases for French liaison. *Journal of Linguistics*, *18*(2), 291-330.

Nardy, A., Chevrot, J.-P., & Chauvin, C. (2014). La liaison facultative dans les formes récitées du folklore enfantin. Dans *La liaison : Approches contemporaines* (C. Soum-Favaro, A. Coquillon & J.-P. Chevrot, Vol. 110, 239-262). Bern ; Berlin ; Bruxelles ; Frankfurt am Main ; New York ; Oxford ; Wien : Peter Lang.

Pustka, E. (2009). PFC et la phonologie du français en Vendée. Dans *Phonologie, variation et accents du français* (J. Durand, B. Laks & C. Lyche, 307-335). Paris : Hermès.

Pustka, E. (2017). L'écrit avant l'écriture : La liaison dans les livres audio pour enfants. *Journal of French Language Studies*, *27*(2), 187-214.

Pustka, E., Chalier, M., & Jansen, L. (2017). À la recherche d'une norme de prononciation : le modèle des présentateurs de télévision. *Journal of French Language Studies*, *27*(1), 101-115.

Rocher, C. (1994). *En écoutant la baracande : Avant le grand silence...* Aubenas : Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Allier.

Schmid, H. (2022). *TreeTagger : A part-of-speech tagger for many languages* [Programme informatique] (Version 3.2.3). Disponible à l'adresse suivante : https://cis.uni-muenchen.de/~schmid/tools/TreeTagger/

Stein, A. (2003). *French TreeTagger Part-of-Speech Tags* [Script]. Disponible à l'adresse suivante : https://cis.uni-muenchen.de/~schmid/tools/TreeTagger/

Stein, A., & Schmid, H. (1995). Etiquetage morphologique de textes français avec un arbre de décisions. *Traitement automatique des langues*, *36*(1-2), 23-35.

Thogmartin, C. O. (1970). *The French dialect of Old Mines, Missouri* [Thèse de doctorat]. University of Michigan.

Liste des tableaux

Tableau 1 Termes utilisés pour décrire les différentes catégories de la typologie de la liaison 3

Tableau 2 Tableau simplifié de Delattre (1947 : 152) résumé.....4

Tableau 3 Typologie de la liaison dans le fonds Jean Dumas résumée 10